

N° Client : 6354824
N° T.V.A : FR90750635690

REXEL CRCE STRASBOURG

6770
18 RUE DU DOUBS
67100 STRASBOURG
Tél. : 03.88.40.62.00 Fax. : 03.88.40.62.01

REDUCIO

5 RUE DU TALUS
67400 ILLKIRCH-GRAFFENSTADEN
France

REDUCIO

5 RUE DU TALUS
67400 ILLKIRCH-GRAFFENSTADEN
France

Attention cette facture est en envoi dématérialisé fiscalement

Échéance : 31/12/2024 **Règlement : Lettre de change directe**

N° ligne	Référence Désignation	Prix unitaire H.T	Remise en %	Prix Net Unitaire H.T.	Qté	Unité	Prix total H.T	Code T.V.A
Votre commande : BC-205837/4266746 Notre Réf: 6706000170073 du 13/11/2024 Notre BL n° 000123222 expédié le 13/11/2024								
0010	SCHA9P12616 IDT40T DISJ 1P+N 16A CRB B 6KA 00	70,64200	65,03	24,70000	1	U	24,70	2
0020	SCHA9Y62625 VIGI DEP IDT40 1PN 25A 30MA AC 00	281,21808	65,03	98,32800	1	U	98,33	2
Sous total HT BL 000123222							123,03	
Sous total commande BC-205837/4266746							123,03	

Code T.V.A	Total H.T. hors D.E.E.E	Total H.T. D.E.E.E	Total H.T.	P.F.A	NET H.T.	Taux de T.V.A. (en %)	Total T.V.A.
2	123,03	0,00	123,03	0,00	123,03	20,00	24,61

L'éco-participation correspond au coût d'élimination des déchets et des équipements électriques et électroniques qui vous est répercuté conformément aux dispositions du décret n° 2005-829 et de l'article L 541-10-2 du Code de l'Environnement.

Merci d'adresser votre règlement et le coupon détachable à l'adresse ci-dessous

Centre de traitement des paiements
REXEL France
CENTRE DES PAIEMENTS
TSA 81113
69626 VILLEURBANNE CEDEX

LCL LILLE (CRLYFRPP)
RIB 30002 06607 0000060452Z 89
N° code IBAN FR65 3000 2066 0700 0006 0452 Z89

Escompte pour paiement anticipé : néant par rapport aux conditions générales de vente

Extrait des conditions générales de vente : Les factures de la Société REXEL France sont payables au comptant sans escompte. L'absence de paiement total ou partiel à l'échéance rendra toute somme due par le Client immédiatement exigible, sans rappel préalable ; elle entraînera notamment le paiement par le Client d'une indemnité forfaitaire de 40 Euros par facture impayée, ce montant étant susceptible d'être augmenté si la Société justifie que les frais de recouvrement exposés sont supérieurs au montant de l'indemnité forfaitaire, l'application d'une clause pénale égale à 15 % du montant total facturé et non payé par le Client ainsi que des pénalités de retard calculées sur la base du taux d'intérêt pratiqué par la Banque Centrale Européenne à son opération de refinancement la plus récente majoré de dix points de pourcentage, le taux d'intérêt à appliquer étant, pour le premier semestre de l'année, celui en vigueur au 1er janvier de l'année considérée et, pour le second semestre, celui en vigueur au 1er juillet de l'année considérée. Ces pénalités sont applicables à compter du lendemain de la date d'exigibilité de la facture et jusqu'au paiement intégral des sommes dues. Conformément à la loi n°80-335 du 12 mai 1980, les biens vendus demeurent la propriété de la Société REXEL France jusqu'au paiement intégral et effectif du prix facturé et de ses accessoires, la livraison s'entendant de la remise matérielle des marchandises. Tout litige entre le Client et la Société relève de la compétence du Tribunal de Commerce de Paris.

REXEL France SAS - 13 Bd du Fort de Vaux - 75017 PARIS

SAS au capital de 41 940 672 Euros - N° SIREN : 309304616 - RCS PARIS 309 304 616
Code NAF 4669A - Numéro de TVA intra-communautaire : FR26309304616

NET H.T. **123,03 €**

Total T.V.A. **24,61 €**

MONTANT NET T.T.C. **147,64 €**

En EUR **FACTURE**

Date de facture	30/11/2024
N° Client	6354824
N° de Facture	992021999
Net à Payer	147,64 €
Date d'échéance	31/12/2024
Mode de règlement	Lettre de change directe

